

ABONNEMENT

NOMBRE	
En an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
POSTE	
En an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

ON S'ABONNE

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne....	20
Réclames, —	30
Faits divers —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la réduction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

ON S'ABONNE

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux: 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 23 JUIN

L'engagement décennal

La nouvelle loi militaire a supprimé le volontariat d'un an — ou plutôt elle a supprimé le mot, en laissant subsister la chose, puisqu'elle permet à toute une catégorie de jeunes gens qui se destinent aux carrières libérales de ne rester qu'un an sous les drapeaux.

Jusqu'à présent cependant cette faveur accordée aux futurs docteurs et aux futurs magistrats n'a pas soulevé de réclamations bien passionnées de la part de ceux qui ont mis leur ambition ailleurs que dans l'obtention d'un diplôme délivré par la Faculté de Médecine ou par la Faculté de Droit.

Les motifs qui ont déterminé le législateur à admettre cette disposition bienveillante à l'égard des étudiants auraient pu, à notre avis, être invoqués, avec tout autant de raison, en faveur des ouvriers : un apprentissage à faire, n'est-ce pas tout aussi long et tout aussi onéreux qu'un examen à préparer ? n'est-ce pas la même chose au fond ?

Mais puisque les intéressés eux-mêmes n'ont pas encore jugé à propos de protester, gardons-nous de les devancer. Il ne faut jamais être plus royaliste que le roi.

Aussi bien, c'est d'une conséquence toute autre, quoique aussi inique, de la nouvelle loi, que nous voudrions parler aujourd'hui. Ce qui nous étonne, c'est qu'aucun de nos représentants n'ait songé à le faire jusqu'ici.

On sait que les jeunes gens qui se destinent à l'enseignement, et particulièrement les maîtres-répétiteurs des lycées et des collèges, doivent signer, avant d'entrer en fonctions, un engagement qui les dispense — en partie seulement — du service militaire, mais qui, en retour, les attache à l'Université, sans espoir de résiliation, pour une durée de dix ans.

Dix ans, c'est long, c'est très long, même pour les gens heureux ! Réfléchissez un instant, et représentez-vous ce que cela doit être pour ceux qui ne le sont pas.

Or, qui oserait soutenir que les *pions* nagent dans la joie ?

Leur vie — malgré quelques améliorations récentes autour desquelles on a fait beaucoup de bruit, mais qui sont bien plus apparentes que réelles — leur vie est un véritable martyre. L'en parle savamment, vous pouvez m'en croire. Mon cri de protestation en leur faveur est un cri du cœur.

Tout jour et la nuit, ils doivent être attentifs. Une immense responsabilité pèse sur eux. Qu'en jouant, un de leurs élèves se blesse, aussitôt les parents accourent, vont se plaindre au proviseur, qui les rassure par la promesse, toujours tenue, de vertement semoncer le surveillant coupable.

Qu'un autre se dispute avec un camarade, qu'un troisième ne sache pas ses leçons ou n'ait pas fait ses devoirs, que celui-ci pleure ou que celui-là chante, c'est chaque fois une nouvelle histoire !

On n'imagine pas ce que, dans un espace

de vingt-quatre heures, un maître d'études doit subir de sermons — sermons de l'inspecteur, du censeur, du proviseur ! De qui encore ?

Constamment, le pion est sur les dents. Quand il a essayé les discours de ses supérieurs, il lui faut subir les agaceries, les rancunes des enfants qu'on lui confie — et l'on sait que cet âge est sans pitié !

J'ai vu des maîtres que leurs élèves avaient fait pleurer !

Je sais bien qu'il y a les congés ; mais s'il n'y avait pas les congés, ce serait à devenir fou. La moitié mourrait à la peine.

Eh ! bien, ce sont dix années de cette vie qu'on exige des maîtres-répétiteurs, en échange de l'exemption des deux tiers du service militaire obligatoire. Dites-moi si la compensation est juste ?

Je n'ignore pas, parbleu, qu'on n'est pas toujours sur des roses au régiment ; mais, au moins, votre sacrifice est apprécié, on vous honore, on vous aime, et quand votre bataillon passe, musique en tête, on vous acclame, on vous applaudit. Et cela reconforte et éternouille, que diable !

Que fait-on, au contraire, quand, mélancolique, le pion passe, à la gauche de sa division de bambins ?

Croyez-vous que rien ne le morde au cœur à ce moment là !

Je veux bien admettre, toutefois, que ce serait trop peu exiger du maître-répétiteur que de lui faire prendre un engagement d'une durée seulement égale au temps qu'il aurait dû normalement passer sous les drapeaux : on ne lui demande pas, en effet, comme au soldat, de risquer sa vie à un moment donné !

Mais ne serait-il pas équitable de fixer, par exemple, la durée de l'engagement au double de la durée du service militaire ?

L'ancienne loi en avait jugé ainsi puisqu'elle permettait de choisir entre un service de cinq ans dans l'armée et un service de dix ans dans l'Université.

Pourquoi ce qui paraissait juste sous l'ancienne loi ne le serait-il plus sous la loi nouvelle, qui a cependant la prétention d'être plus libérale que sa devancière ?

Pourquoi ne pas réduire de quatre ans l'engagement universitaire, puisqu'on a réduit de deux ans le service militaire obligatoire ?

Il y a là une question à résoudre, qui intéresse plusieurs milliers de Français. Il nous paraît bon de la poser publiquement, puisque tout le monde semble ignorer qu'elle existe.

INFORMATIONS

CE QU'ON PEUT DIRE

Dans une réunion anarchiste, tenue samedi à Paris, un compagnon a pu dire impunément ceci :

« J'engage tous les camarades à trouver la peau des députés qu'ils rencontreront. Vous verrez l'effet que cela fera, quand une dizaine y auront passé ; ils sont lâches comme tous les Français. Nous ne sommes pas Français, nous autres. Nous ne connaissons ni patrie, ni loi, ni ce qu'on appelle la justice. »

C'est l'anarchie autorisée, avec toutes les provocations qui l'accompagnent et les effroyables conséquences qu'elle engendre.

UN NOUVEAU KRACH

Les journaux annoncent qu'au cours de la récente assemblée générale de la Société de dynamite fondée par M. Barbe, ancien député de Rambouillet, on a constaté l'absence de M. Gilbert-Leguay, ancien préfet de la République, ancien sénateur du Puy-de-Dôme et ancien directeur des affaires départementales à l'intérieur. Cette absence paraissant suspecte, une enquête a été ouverte : il en est résulté que M. Leguay et un autre administrateur, M. Aaron, dit Arton, ancien agent de publicité de la Société de Panama, avaient détourné une somme presque de cinq millions. Une plainte a été déposée au parquet.

M. Athalin, nommé juge d'instruction, a fait procéder à des perquisitions au domicile de M. Leguay, qui a quitté Paris, et chez M. Arton. On assurait même que ce dernier avait été arrêté mardi soir.

MM. Leguay et Arton ont fait de nombreuses spéculations sur les actions de la Société de dynamite Nobel.

ARRESTATION D'UN COMPTABLE RÉPUBLICAIN

On mande de Barcelone :

« La police vient d'arrêter à Barcelone le nommé Gerin Roze, âgé de vingt-cinq ans, originaire d'Angers et employé à la trésorerie générale de Toulouse.

« Il s'était réfugié ici avec sa maîtresse, après avoir volé dix mille francs à la caisse de l'Etat.

« Le gouvernement français a demandé son extradition. »

C'est M. le général d'artillerie Gebhart qui est nommé commandant de l'Ecole polytechnique, en remplacement du général Borius, appelé à remplir les fonctions de secrétaire général de la présidence de la République.

LA « MARSEILLAISE » ET L'ARMÉE

Le ministre de la guerre a envoyé la circulaire suivante à tous les commandants de corps d'armée :

« Mon cher général,

« Les autorités militaires devront, comme les années dernières, se conformer, pour la célébration, par l'armée, de la fête nationale du 14 juillet 1892, aux dispositions de ma circulaire du 13 juin 1888.

« La *Marseillaise* doit toujours être jouée au cours de la revue passée à cette occasion, si elle ne l'a pas été, pour un motif quelconque, au début de cette cérémonie.

« Je vous prie de vouloir bien donner des ordres en conséquence.

« Signé : C. DE FREYCINET. »

BALLON DIRIGEABLE ALLEMAND SUR NOTRE FRONTIÈRE

On écrit de Metz à la *Petite Presse* :

« On parle mystérieusement, dans nos milieux militaires, d'un essai d'aérostation en ballon libre.

« L'autorité supérieure du 16^e corps rece-

vrait un ballon d'un type nouveau, dirigeable, avec lequel d'importantes manœuvres seraient faites dans l'espace et particulièrement au-dessus de la frontière allemande.

« Ces dires semblent dignes d'être pris en considération. Je crois, de plus, devoir vous rappeler que, très récemment, des essais de ballon libre ont été faites par le 1^{er} corps allemand, sur la frontière russo-allemande.

« Ce ballon, absolument dirigeable, monté par des officiers supérieurs, a, systématiquement et à plusieurs reprises, plané au-dessus du territoire russe, dans des régions particulièrement stratégiques.

« Il n'est donc pas impossible qu'on tente de semblables expériences au-dessus des places fortes françaises, le long de la frontière, entre Verdun et Lunéville, et au-delà, plus au sud. »

On lit dans l'Événement :

« Les Allemands qui ont déjà 70 bataillons au lieu de 50, et 60 escadrons au lieu de 40, sur le territoire de l'Alsace et de la Lorraine, estiment que ces forces ne sont pas suffisantes.

« L'ordre vient d'être donné au régiment d'infanterie n° 27, 2^e de la province de Magdebourg, qui a pour chef honoraire le prince Louis-Ferdinand de Prusse, de quitter la région du 4^e corps d'armée et de venir à Neuf-Brisach.

« Ce régiment, commandé par le colonel de Barby, quittera donc ses garnisons de Magdebourg et d'Halberstadt, de manière à s'installer sur la rive gauche du Rhin vers le 1^{er} octobre.

« Ainsi se réalise peu à peu, en pleine paix, la marche vers l'ouest. »

L'AFFAIRE RAVACHOL

VERDICT

La Cour d'assises de Montbrison n'a tenu que deux séances pour juger Ravachol et ses complices.

On n'a rien appris de nouveau dans le cours du procès, et les nombreux témoins qui venaient déposer pour ou contre l'accusé principal, ne répétaient que ce que les journaux ont appris depuis le commencement de l'instruction.

Le jury de Montbrison, moins clément que celui de Paris, a condamné hier soir, assez tard dans la nuit, le trop fameux Ravachol à la peine de mort.

Béala et la fille Soubise, sur lesquels ne pesaient pas les accusations portées contre eux, ont été acquittés.

En entendant sa condamnation à mort, Ravachol a crié : Vive l'anarchie !

Tirages Financiers

Le tirage de l'amortissement des obligations foncières de l'emprunt 1853 a eu lieu hier au Crédit Foncier.

Coupons n° 4 :

Le n° 59,593 gagne 100,000 francs.

Le n° 38,025 gagne 50,000 francs.

Le n° 149,239 gagne 20,000 francs.

Au tirage des obligations foncières de 500 francs 4 0/0, provenant de l'emprunt de 1863 qui a eu lieu également hier au Crédit foncier, le n° 279 gagne dans chacune des séries suivantes :

100,000 francs dans la 40e.
30,000 francs dans la 2e.
5,000 francs dans les 11e, 4e, 7e, 37e, 3e, 6e, 18e et 21e.

Le tirage des obligations communales de 500 francs 4 0/0 provenant de l'emprunt de 1875 a eu lieu hier au Crédit foncier :

Le n° 310,680 gagne 100,000 francs.
Le n° 184,364 gagne 30,000 francs.
Les n° 367,473 — 35,996 — 276,179 — 283,505 gagnent 10,000 francs.

VOIR A LA 4^e PAGE L'ANNONCE CRÉMIEUX

Chronique Locale

ET DE LOUEST

Passage de troupes

Ainsi que nous l'avons annoncé lundi, le 43^e régiment d'infanterie, à l'effectif de 45 officiers, 4,128 sous-officiers, caporaux et soldats, 23 chevaux, 2 voitures, partira d'Angers samedi prochain pour se rendre au camp du Ruchard, et passera à Saumur dimanche 26 juin.

Il logera principalement dans le quartier Saint-Pierre et les hameaux de Beaulieu et du Petit-Puy.

Amateurs Vélocipédistes Saumurois

La course de fond de 59 kilomètres, donnée par la Société des Amateurs Vélocipédistes saumurois, est toujours fixée au dimanche 26 courant.

Le départ se fera à 3 heures 1/2 du soir, devant l'Ecole de cavalerie.

Itinéraire : De Saumur à Gennes, les Rosiers, passage à Saumur devant la gare d'Orléans, Allonnes, retour à Saumur. L'arrivée est à l'octroi, quartier de la Croix-Verte.

Les membres de la Société seulement prendront part à la course.

LE SOLSTICE D'ÉTÉ

Par un temps beau, une atmosphère claire, un ciel étoilé, les journées du lundi 20 et du mardi 21 juin n'auraient été séparées, pour les habitants de Paris, par aucune nuit. Le solstice d'été a eu lieu, en effet, le 20 juin, à 11 h. 32 minutes du soir.

Or, au solstice d'été, il n'y a pas de nuit à Paris.

La clarté du jour ne commence pas et ne finit pas brusquement.

On prouve, en effet, par l'observation et le calcul, que, par un beau temps, l'aurore commence et la brune finit lorsque le soleil se trouve à dix-huit degrés environ de distance verticale au-dessous de l'horizon. Il n'y a donc pas de nuit complète le jour du solstice d'été ; car ce jour-là, à minuit, le soleil ne descend pas à dix-huit degrés au-dessous de l'horizon. Il est à 17° 43' de l'horizon. L'aurore commence par conséquent avant que la brune soit terminée.

(Figaro.)

MENTION HONORABLE

Nous avons dit hier qu'une mention honorable a été décernée à M. Louis Desroches, pêcheur à Saint-Martin-de-la-Place.

L'Officiel ajoute :

« Chenehutte-les-Tuffeaux, 18 avril 1892 : a porté secours, la nuit, à sept personnes tombées d'un bateau et en danger de se noyer dans la Loire. — A réussi à en sauver six. »

Nous avons publié le récit de ce drame qui s'est déroulé sur la Loire, au moment où sept personnes allaient périr, au retour de l'assemblée du Chapeau. L'acte de dévouement du pêcheur Desroches valait peut-être mieux qu'une simple mention honorable : on a souvent prodigué des médailles d'honneur qui étaient moins méritées.

CERTIFICAT D'ÉTUDES PRIMAIRES

Canton de Saumur (Nord-Est)

Aspirants, 43. — Admis, 7.

Louis Machet, Joseph Grigny, Louis Perrochon, Isaïe Breton, Joseph Portier, Pierre Seumécheau, Pierre David.

Aspirantes, 8. — Admises, 5.

Marie Boullissière, Joséphine Gouffier, Augustine Rapicault, Marie Raimbault, Marie Tan.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

EXPOSITION NATIONALE et FÊTES à TOURS

JUIN-JUILLET 1892

A l'occasion de l'Exposition Nationale et des Fêtes qui ont lieu actuellement à Tours, la Compagnie d'Orléans fera délivrer exceptionnellement aux gares de Nantes, Sablé, La Suze, Le Mans, Brétigny, Malherbes, Beaune-la-Rolande, Montargis, Gien, Saincaize, Montluçon, Guéret, Saint-Sébastien, Bersac, Limoges, Montmorillon et Poitiers, ainsi qu'aux gares et stations comprises entre ces divers points et Tours, des billets aller et retour de toutes classes, à prix réduits, pour Tours :

Les Samedi 25 et Dimanche 26 juin ;
Les Samedi 2 et Dimanche 3 juillet.

Les coupons retour desdits billets seront valables jusqu'au lundi inclus qui suivra chaque période.

Ceux de ces billets qui seront pris aux gares et stations situées à 75 kilomètres au moins de Tours comporteront une réduction de 30 0/0 sur les prix du tarif général. Pour les parcours inférieurs à 75 kilomètres, les prix seront ceux

prévus par le tarif spécial G. V. n° 2, avec maximum de perception des prix du tarif général pour 75 kilomètres réduits de 30 0/0.

Les billets dont il s'agit pourront être utilisés dans tous les trains recevant réglementairement, pour le parcours à effectuer, des voyageurs à plein tarif de la classe du billet délivré.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Bains de mer de l'Océan. — Saison 1892

Il est délivré par toutes les gares et stations du réseau des chemins de fer de l'Etat des billets (aller et retour) de toutes classes, à prix très réduits, pour les stations balnéaires ci-après :

Royan, La Tremblade, Le Chapus, l'Île-d'Oléron, Marennes, Fouras, Châtelaillon, La Rochelle, Les Sables-d'Olonne, Saint-Gilles-Croix-de-Vie, Challans, Bourgneuf, Les Moutiers, La Bernerie, Pornic, Saint-Père-en-Retz, Paimbœuf.

Les coupons de retour sont valables pendant 33 jours, avec faculté de prorogation de 20, 40 ou 60 jours, moyennant le paiement de 10 0/0 du prix primitif, pour chaque période de 20 jours.

MONTREUIL-BELLAY. — Nécrologie. — Hier, de nombreux amis conduisaient à sa dernière demeure M. Louis de Crozé, ancien zouave pontifical.

Au début de sa vie, en vrai gentilhomme angevin, Louis de Crozé court s'engager aux zouaves pontificaux pour défendre les intérêts du Saint-Père.

L'année 1870 — l'année terrible — le retrouva retiré en Anjou. N'écoulant que la belle devise « Dieu et Patrie », il alla redemander sa place de sergent dans cette phalange de héros à jamais célèbre.

Rentré après la guerre, il épousait mademoiselle de la Roulière, union qui lui promettait tous les bonheurs. Dieu ne le permit pas en lui enlevant sa jeune et charmante femme après un an de mariage.

Frappé depuis un an d'une douloureuse maladie de cœur, il s'était retiré depuis quelque temps chez son frère, au château de la Durandière, où il s'est éteint chrétiennement, entouré des soins et de l'affection de tous les siens.

MORT SUBITE D'UN COMPATRIOTE

Le Frère César, directeur depuis treize ans du pensionnat de Saint-Joseph à Nantes, a succombé, dimanche soir, à une attaque d'apoplexie. Quelques instants avant sa mort il avait assisté à la procession de Saint-Similien.

Il était à peine âgé de 56 ans.

Le Frère César — André-Félix Foyer — était né à Doué-la-Fontaine. Il vint tout jeune à Bel-Air, novice plein d'ardeur, ayant à peine quinze ans, dans cette maison où il passa toute

sa vie religieuse, il en fut nommé directeur en 1879. Il est tombé sur la brèche, comme il convenait à un aussi vaillant soldat de Dieu.

Ses obsèques ont eu lieu hier mercredi, au milieu d'une foule immense, à l'église Saint-Similien.

REMONTE GÉNÉRALE

Circonscription de Caen. — Dépôt d'Angers

Pour exécution des ordres de M. le ministre de la guerre, le comité dudit dépôt se réunira, pendant le mois de juillet 1892, à Angers, les samedi 16, mercredi 20, samedi 23, mercredi 27 et samedi 30 juillet, à huit heures du matin, pour procéder aux achats de chevaux ci-après :

Chevaux de carrière, chevaux de tête de toutes armes, chevaux de réserve, chevaux de ligne, chevaux de légèreté, chevaux de trait, de quatre à huit ans, et de préférence de robe sombre.

Les chevaux de trait devront être des animaux puissants, étoffés et pas trop lourds.

Pourront aussi être achetés des chevaux de carrière, des chevaux de tête de toutes armes et des chevaux de réserve-troupe et de lignetroupe prenant quatre ans au 1^{er} janvier 1893.

Les sujets de choix seuls seront acceptés dans ces conditions d'âge.

A titre de renseignements pour MM. les éleveurs, les localités suivantes seront visitées pendant le mois d'août 1892 : Doué-la-Fontaine, Savenay, Saint-Etienne-de-Montluc, Le Pellerin, Port-Launay, Nantes, Pont-Rousseau, Saint-Père-en-Retz, Machecoul, Varades, Longué, Châteauneuf-sur-Sarthe.

AVIS AUX RÉSERVISTES

Le nommé Augustin Pirotte, soldat réserviste, a été condamné à six mois de prison, par le Conseil de guerre de Tours, pour ne pas s'être rendu, pour la deuxième fois, à un ordre qui le convoquait pour faire une période d'instruction de vingt-huit jours.

LE PRIX DE LA VIANDE

La viande sur pied a considérablement baissé sur tous les marchés.

A cause de la sécheresse, les éleveurs vendent, et naturellement la baisse s'en est suivie. Elle a atteint 100 fr. par tête de gros bétail.

LES GRANDES MANŒUVRES DES 9^e ET 12^e CORPS

Depuis quelques jours, des officiers d'état-major parcourent les départements où doivent avoir lieu les manœuvres d'automne. La division mixte destinée à renforcer le 12^e corps et qui sera formée par les subdivisions de région de Toulouse et de Montauban se concentrera à Ruffec. Elle sera conduite ensuite, par des marches et des manœuvres destinées à parfaire son entraînement, jusque sur le terrain des

La Folle de la Grand'Lande

PAR OCTAVE FÉRÉ.

VI

L'INVASION DU CHATEAU
(Suite)

Les républicains perdirent ainsi plusieurs heures. Réorganisés enfin dans une prairie, grâce à l'infatigable volonté de Brutus et à l'habileté stratégique d'Hector, qui dans un moment ne considérait plus que l'honneur du drapeau, ils atteignirent le bois de sapins et la Grand'Lande.

Ce devait être pour les chouans un irréparable malheur. Appuyés sur la vieille tour, ils attendaient l'ennemi en bon ordre. Leurs chefs les plus considérables se montraient à leur tête, excitant leur ardeur, ou plutôt s'efforçant de la discipliner, car là était toujours leur faible. Soldats d'aventure, ils n'entendaient rien aux manœuvres ni aux charges régulières. Invincibles dans leurs guérets, ils soutenaient très difficilement une lutte en plaine. Le général Canclaux le savait bien, et il avait

dressé ses batteries en conséquence.

De leur côté, les chefs royalistes, informés de la prochaine arrivée de Larochejaquelein, de Stofflet et de Beauchamps, qui s'avançaient à grandes journées, depuis les rives de la Loire, pour les seconder et constituer dans le canton une résistance solide, appuyée sur Le Mans, ne négligeaient rien pour l'emporter dans cette rencontre importante.

Leur petite armée présentait l'aspect le plus curieux et le plus significatif. Des villages entiers, jeunes hommes, vieillards, enfants, femmes et filles, avaient émigré pour s'y transporter. On se faisait des armes de tous les instruments d'agriculture et de jardinage, car les fusils étaient rares, et l'élite seule de ces soldats improvisés en possédait. Au surplus, les faux, les fourches, les faucilles emmanchées au bout d'un bâton noueux, avaient leur place marquée et ne contribuaient que trop aux massacres qui laissaient chaque fois, de part et d'autre, la place jonchée de cadavres mutilés. Chacun, homme ou femme, portait ou une médaille ou un scapulaire en guise de cuirasse sur sa poitrine, tous étaient avec orgueil leurs cocardes bénites, la nuit, par quelque prêtre fugitif, dans un office célébré

au fond d'un bois ou dans une grange, à la clarté de deux chandelles de résine.

Des bannières d'église marchaient à côté des drapeaux blancs, en tête du contingent de chaque village.

L'enthousiasme régnait partout. On se préparait à combattre par la prière, par le chant des cantiques : on eût dit une légion de martyrs se rendant aux arènes.

Tout d'un coup a retenti :

— Vive le roi !

Il se répète en chœur, s'élève comme un tourbillon formidable, et les paysans, selon leur habitude, s'élançant tête baissée contre les républicains, sans calculer l'infériorité de leur nombre et de leurs armes. C'est un choc effroyable, car le combat se change en autant de duels corps à corps qu'il y a de combattants.

A la tête des chouans, remarquable à son costume militaire, surveillant sans cesse le drapeau du commandement, marche le marquis du Versant. Derrière lui, pas pour pas, un jeune gars en blouse grise, la gibecière garnie de munitions, armée d'une carabine, se tient prêt à tuer quiconque osera frapper son chef, son père, car ce soldat dont l'œil bleu

lance des éclairs, c'est Louiseau.

Deux hommes dans le camp républicain les aperçoivent et s'appliquent dès lors à diriger ailleurs les coups des soldats, car la conservation de ces existences leur importe par dessus tout : ce sont le commissaire et Hector.

Ce dernier, distrait de son propre péril, se laisse entourer par une poignée de chouans. Mais une vieille femme, la tête enveloppée d'un appareil qui indique de récentes blessures, s'élançant au-devant des coups, et reçoit sur l'épaule un de ceux qui le menaçaient.

Il l'a reconnue, et ne peut que lui envoyer un mot, en se rapprochant de ses hommes :

— Merci, Manette, merci !

— Sauvé ! encore sauvé ! s'écrie-t-elle avec joie, comme si le sang ne coulait pas de sa blessure, heureusement plus douloureuse que grave.

Louise a vu cette scène ; elle essuie une larme qui a surpris sa paupière, larme d'admiration, de reconnaissance. Elle quitte un instant son poste d'honneur, et se retire dans un coin des raines pour panser la pauvre vieille qui ne songe guère à son mal et qui répète, en lui baisant les mains :

grandes opérations militaires qui doivent se terminer par le passage de la Vienne, aux environs de Lussac-les-Châteaux.

WAGON EN FEU

Nous lisons dans les journaux de Tours :

Samedi dernier, le train qui passe à Azay-le-Rideau, vers 7 heures 54 du matin, contenait un wagon de voyageurs, qui, depuis Clion déjà, exhalait une odeur faisant craindre quelque chose d'anormal.

Lorsque le train arriva près de Ballan, ce wagon fut tout à coup entouré de fumée et de flammes. On peut se faire une idée de l'affolement qui s'empara des voyageurs !...

Heureusement, on arrivait en gare ; le wagon fut au plus vite détaché du train qui continua sa route avec quelques minutes de retard seulement.

Aucun accident à signaler, si ce n'est quelques dégâts matériels peu importants.

POURSUITES CONTRE M. WILSON

Des perquisitions ont été opérées ces jours derniers à Loches, chez divers commerçants, pour vérifier sur les livres les fournitures faites à des électeurs pour le compte de M. Wilson.

Mardi, un commissaire, accompagné d'un inspecteur et de trois agents, s'est rendu à l'imprimerie des journaux appartenant à M. Wilson et a relevé le compte des impressions faites pour les candidats de sa liste, au moment des élections municipales.

COURONNEMENT D'UNE ROSIÈRE

Dimanche prochain aura lieu à Rennes le couronnement de la rosière, Mlle Beaudouin ; elle aura pour parrain M. Giraud, procureur général, et pour marraine Mme Leroux, femme du préfet. La rosière de cette année et celle de l'année dernière iront après la messe déposer un bouquet sur la tombe de leur bienfaitrice, Mme Provost.

LES FACTEURS RURAUX

On s'occupe actuellement d'améliorer la situation des facteurs parisiens. Les facteurs ruraux auront ensuite leur tour de sollicitude et ils ne perdront rien, paraît-il, pour attendre encore un peu.

À propos des facteurs ruraux, veut-on un aperçu kilométrique de leurs pérégrinations ?

Un facteur rural fait en moyenne trente kilomètres par jour : accordons-lui un jour de repos par mois et huit jours de congé — pour maladie, deuil de famille, mariage, etc. Il marche donc pendant 345 jours.

Ce qui fait, à 30 kilomètres par jour, 10,350 kilomètres par an.

Or, le grand cercle de la terre étant de 40,000 kilomètres, il en résulte que le pauvre piéton a fait pendant 4 ans, avec toutes ses charges, un peu plus que le tour de la terre.

— Je l'ai sauvé !... Louiseau, j'ai sauvé mon capitaine !

Après une demi-heure de la mêlée la plus terrible, les royalistes perdirent du terrain, leurs rangs s'éclaircissaient ; leurs gens, frappés ou désarmés, jonchaient le sable de la lande, ou fuyaient, ne pouvant plus se défendre.

Le marquis comprit qu'à moins de provoquer un massacre général, il devait songer à la retraite. Il donna le signal, et tout en disputant le terrain pied à pied, pour faciliter la dispersion du gros de ses gens, il arriva jusqu'au château, où il se jeta avec sa fille, le baron de Kermadec et le noyau de ses meilleurs soldats.

Les bandes, disséminées à dessein, avec beaucoup d'adresse, dans la campagne, devaient se reformer plus loin, du côté de Thorée, recruter du monde et des munitions, et revenir sur les républicains, qui resteraient à assiéger la place. Ce plan, comme on le voit, ne manquait pas d'habileté, et la nuit, survenue au moment de la rentrée du marquis, le favorisait.

Cette nuit offrait de part et d'autre une situation solennelle. L'atmosphère limpide et transparente protégeait les apprêts meurtriers de

Nouvelles des récoltes

Niort. — La sécheresse, en se prolongeant, a compromis de plus en plus les récoltes, particulièrement les orges et les avoines.

Chartres. — On ne se plaint pas trop des blés, mais les orges, avoines et fourrages ne donneront presque rien.

Tours. — La culture se plaint moins depuis que nous avons eu quelques bonnes averses sans orages et qu'une douce chaleur nous est revenue.

Angers. — En général, nos blés se présentent bien. La semaine dernière nous avons eu pas mal de pluie, ce qui a fait le plus grand bien aux avoines et orges.

Poitiers. — Nous avons eu quelques légères ondées qui n'ont pu produire aucun effet. Il y a quelques bons froments dans les fortes terres, mais les menus grains et les légumes réclament de la pluie. Beaucoup de propriétaires prétendent que pour les avoines et les baillarges, il est trop tard. Très mauvaise récolte en foin.

Mayenne. — La culture est occupée aux récoltes de foin ; nous avons une petite demi-année. Les grains sont beaux.

La Roche-sur-Yon. — Le froment ne donnera cette année qu'une petite récolte moyenne ; mais s'il donne satisfaction au point de vue de la qualité, il y aura compensation ; jusque là l'apparence est bonne.

Montargis. — La température s'est rafraîchie, par suite de quelques petites ondées, mais bien insuffisante pour ranimer la végétation des orges et avoines qui souffraient le plus de cette grande sécheresse que nous subissons depuis plusieurs mois. La culture profite de ce rafraîchissement de température pour refaire des betteraves, carottes et fourrages hâtifs, afin de parer à la disette fourragère.

Rennes. — Nos froments sont magnifiques ; les autres grains souffrent de la sécheresse. Enfin, nous n'aurons qu'une demi-récolte.

Angoulême. — Cette semaine de fraîcheur a été bienfaisante pour toutes les cultures, si longtemps accablées par une longue sécheresse. Les blés, somme toute, sont très bons et promettent généralement une récolte ordinaire. Les avoines, par exemple, ont beaucoup souffert et donneront très peu.

Quant aux vignes, les chaleurs continues qui ont suivi les désastreuses gelées printanières ont donné une telle poussée à la sève, qu'on est surpris de leur végétation luxuriante et vigoureuse qui assure un tiers de récolte et une taille excellente pour l'an prochain.

Nantes. — Le temps couvert que nous avons depuis quelques jours est favorable à nos récoltes et surtout à nos vignes ; des ondées tièdes les ont rafraîchies et la végétation des vignes est vraiment belle.

ces deux armées en miniature ; on ne comptait pas alors plus de mille soldats républicains et de trois cents chouans en présence, ces derniers, bien entendu, dans le château.

Des fenêtres on distinguait, à la clarté de la lune, les mouvements de l'assiégeant, ses dispositions, ses travaux. Les sapeurs construisaient des ponts-volants, ou préparaient des fascines pour franchir les fossés. Les fusils des factionnaires étincelaient, les drapeaux et les guidons flottaient, indiquant le rang des compagnies.

M. du Versant qui observait attentivement ce spectacle, de l'une des croisées de son cabinet de travail, se tourna vers le baron assis à son bureau et écrivait tandis que Louise se reposait sur un fauteuil. Il fit signe à M. de Kermadec de s'approcher, et lui montrant du doigt les pelotons ennemis :

— Baron, lui dit-il, croyez-vous que tous les combattants de tantôt soient là ?

— Il en est resté beaucoup sur la place, répondit le baron.

Le marquis insista.

— Regardez bien, comptez-les en masse. M. de Kermadec secoua à son tour la tête d'un air grave :

On fait les foins partout, malheureusement la sécheresse des mois d'avril et de mai a surpris et arrêté dans sa croissance l'herbe de nos prairies. Au lieu d'être, comme les années précédentes, serrée et longue, elle est courte et clairsemée et le rendement en sera de beaucoup réduit.

Les prairies de nos vallées ne seront pas meilleures que les prairies hautes. C'est vraiment un désastre pour nos campagnes, un désastre sans compensation, les froments et les seigles ne devant donner en paille qu'une récolte insuffisante.

Pour combler l'énorme déficit qui va en résulter, on ne peut trop engager nos cultivateurs à planter plus de betteraves et de choux que d'habitude et à semer des navets.

Le moment de faire ces plantations et ces semis est arrivé, la terre n'est pas trop sèche et la température est moins brûlante.

SQUARE DU THÉÂTRE

HARMONIE SAUMUROISE

Concert du Jeudi 23 juin, de 8 h. 1/2 à 9 h. 1/2 du soir

Programme

1. Le Grand Veneur, allegro. FEBVRE.
2. Les Chevaliers gardes. MILLOT.
3. Au Pays bleu, valse. KLEIN.
4. Carmen, mosaïque. BIZET.
5. Elle et Lui, polka. STROBL.

Le Chef de musique, V. GOUBEAULT.

BOURSE DE PARIS

Du 22 Juin 1892

3 0/0.	99 57 1/2
3 0/0 nouveau.	100 50
3 0/0 amortissable.	99 75
4 1/2.	105 95

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 22 juin 1892.

Bien que le comptant des rentes laisse toujours à désirer, l'aspect général du marché est très ferme par suite des grandes opérations d'emprunt et de conversion en préparation.

Le 3 0/0 ancien passe à 99.72 ; le nouveau à 100.85 et le 4 1/2 à 106.05.

La Rente Italienne est très ferme à 93.90. L'Extérieure cote 68 1/4. Le 3 0/0 Portugais est en progrès à 25 1/8. On annonce que les fonds destinés au paiement du coupon réduit au tiers de la rente portugaise sont entre les mains des banquiers chargés de ce service. Le Rouble est à 259 1/2 ; le nouveau Russe à 79.90 et l'Orient à 69.

L'action de la Banque de France s'inscrit à 4,165. Le Crédit Foncier cote 4,165. L'assemblée extraordinaire des actionnaires réunie hier a voté la proposition du conseil d'administration touchant la conversion des emprunts 1860, 1875 et 4 0/0 1881, 1886, ainsi que le prélèvement de 24 millions sur les réserves.

La Banque de Paris est en progrès de 5 fr. sur la veille à 680. La Société Générale conserve son cours de 465.50. L'action des Im-

— Ils n'y sont pas tous.

— Où peuvent être les autres ? demanda le marquis, cherchant lui-même à le deviner ; auraient-ils surpris notre plan, et seraient-ils allés au-devant de nos renforts ?

— C'est cela, ou c'est un piège. Dans l'un ou l'autre cas, tenons-nous bien. Je vais faire une ronde en conséquence.

Il sortit, et revint au bout d'un quart d'heure. Le marquis n'avait pas quitté son observatoire. Louise, soldat fidèle à la consigne, gardait le plus complet silence.

— Tout est bien, dit le baron. Nos hommes ont à souper ; les armes sont en bon état ; les munitions ne manquent pas ; les couleuvrines du pont-levis ne demandent qu'à fonctionner. Nous pouvons attendre nos renforts.

Le marquis lui passa une longue vue qu'il tenait braquée sur un coin de la Grand-lande.

— Là-bas, lui dit-il, près des sapins, à côté du monticule, ne voyez-vous pas comme un groupe agité ?

— Impossible de rien distinguer.

(A suivre.)

meubles de France se rapproche au pair de 300 fr.

Les Chemins Economiques valent 424.50.

Informations financières. — Une étrange coïncidence veut qu'au moment même où la Société des Explosifs Industriels prend un vigoureux essor, la Société Centrale de Dynamite touche à une crise très grave. On ne peut encore prévoir l'étendue de ce désastre. En tous cas, l'ère de la Fulminite commence et c'est ainsi que pendant que les actions de la Société Centrale de Dynamite étaient précipitées hier à 380, la part Fulminite était demandée à 45 fr. Ce contre mouvement est intéressant à suivre.

La Banque V° Lambert et Fils paie SANS FRAIS, et dès maintenant, TOUS LES COUPONS à l'échéance de Juillet dont le prix est déjà annoncé.

Grand Cirque Hippodrome W. PINDER

Jeudi 23 juin, représentations extraordinaires Exercices équestres acrobatiques, gymnastiques

LES DESOPIANTS CLOWNS Les Éléphants Indiens

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux « obtiennent mille guérisons par an dans les hôpitaux ». Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, chute des cheveux, etc. Le docteur Mahon, chargé pendant trente ans de traiter à l'hôpital d'Angers, consulte le dernier dimanche de chaque mois, à Angers, de 1 à 4 heures, à l'hôtel d'Anjou. Dépôt des Pommades MAHON à Saumur, à la pharmacie PERRIN. — Paris, rue Rivoli, 30.

M. Pradeau, Pharmacie Centrale, rue de la Tonnelle, 27, à Saumur, vient de s'assurer le dépôt unique, pour la région, des :

PILULES MARTIALES De CH. VAIDY

Pharmacien à Trentemoult (Loire-Inférieure). Ce ferrugineux est sans conteste celui qui guérit, de la façon la plus prompte et la plus radicale, les affections du sang, telles que : Anémie, Chlorose, Eczéma. 20 années de succès toujours croissants ont fait des Pilules Martiales le ferrugineux le plus populaire qu'il y ait. N. B. En cas de constipation, employer en même temps les Pilules Purgatives de Ch. Vaidy.

ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, Rue Saint-Jean, Saumur.

P. ANDRIEU

ARTICLES DIMINUÉS

- Sucre.
- Café.
- Bougie.
- Chocolat
- Conserves.
- Sirops.
- Vin rouge.
- Vin blanc.
- Rhum.

Expédition franco à domicile par commande de 50 fr., Sucre excepté.

GLYCÉRINE MINÉRALISÉE PARFUMÉE

Et Alcoolat composé

De A. RIVAUD

Chimiste breveté, à SAUMUR Médaille aux Expositions.



Cette glycérine se prépare en rouleaux pour bains, en flacons pour la toilette, elle prévient et guérit promptement les affections de la peau, qu'elle adoucit et parfume. Dartres, Eczéma, Démangeaisons.

Elle est précieuse pour les soins hygiéniques quotidiens et intimes.

L'ALCOOLAT composé perfectionné RIVAUD est spécialement recommandé contre le pityriasis (pellicules cause de la chute des cheveux) ; les effets obtenus sont très prompts et assurent une guérison complète et durable. Les médecins l'ordonnent journellement.

Lire la notice, envoyée franco sur demande. Dépôt général chez l'inventeur, à Saumur. Se trouve partout : pharmacies, bains, coiffeurs, etc., etc.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Étude de M^e ANDRÉ POPIN, avoué à Saumur (Maine-et-Loire), 8, rue Cendrière.

VENTE

Aux enchères publiques
Le DIMANCHE 17 JUILLET 1892, à 1 heure de l'après-midi,
En l'étude et par le ministère de M^e NORMAND, notaire à Montreuil-Bellay (Maine-et-Loire),

Vaste Usine ou Minoterie De Bron

Située commune du Coudray-Macouard (Maine-et-Loire), sur la rivière le Thouet, fonctionnant à l'eau et à la vapeur, avec deux roues et neuf paires de meules, montées et organisées d'après le système anglais, machine à vapeur, de la force de vingt-cinq chevaux, élévateurs, arbres de transmissions et tous les ustensiles nécessaires à la fabrication de la farine; maisons, bâtiments, dépendances, jardins, etc.

Entrée en jouissance de suite.
MISE A PRIX : 20,000 FR.
S'adresser, pour renseignements, à :

- 1° M^e POPIN, avoué à Saumur ;
- 2° M^e NORMAND, notaire à Montreuil-Bellay ;
- 3° MM. PROUST et BONNEAU, syndics de faillite à Saumur ;
- 4° Sur les lieux, pour visiter.

A CÉDER

Imprimerie typographique, située dans un chef-lieu de département du centre.
Très bonne maison. Matériel important.
Propriété de plusieurs journaux.
Ecrire à l'Agence Havas, 8, place de la Bourse, à Paris, sous les initiales C. T. R.

A LOUER

PRÉSENTMENT
MAISON
Rue de Bordeaux, 15,
Précédemment occupée par M. le docteur Géraud, médecin major à l'École de cavalerie.
Avec beau jardin bien arboré et service d'eau de Loire.
S'adresser au bureau du journal.

VERITABLE
EXTRAIT de VIANDE
LIEBIG
Indispensable pour préparer à tout moment potages, sauces, légumes et autres mets.
Cet extrait se conserve indéfiniment sans altération.
Exiger le véritable LIEBIG ou autre bleu sur l'emballage de chaque pot.

A VENDRE JOLI CHATEAU Renaissance

Jolie Chapelle, jolie Ferme nouvellement construite, vingt hectares de terre environ, prairies, clos, beaux ombrages.
S'adresser à M^e HATIN, notaire à Chouzé-sur-Loire (Indre-et-Loire).

MAISON & MAGASIN A LOUER

POUR LA SAINT-JEAN 1893
Rue du Puits-Neuf, n° 12.
S'adresser à M^{me} TURMEAU-BOUET, qui l'habite.

UN COCHER, sachant bien soigner les chevaux, demande place.
S'adresser au bureau du journal.

A CÉDER Pour cause de décès Magasin de bois du Nord et du Pays

Ancienne maison bien connue dans la contrée et jouissant d'une bonne clientèle.
S'adresser, 13, quai Saint-Nicolas, Saumur.

A VENDRE

Grande quantité de Moellons ; Quantité de Javelles de sarments de vignes ; Un beau et bon petit âne, l'équipage et la charrette.
S'adresser à M. BOUVET-LADUBAY, à Saint-Hilaire-Saint-Florent.

ON DEMANDE une personne connaissant très bien la tenue des livres, ayant une belle écriture. Travail assuré pour la fin de l'année, espérances pour l'avenir. Très bonnes références exigées. S'adresser au bureau du journal.

MAGASINS DE PIANOS & DE MUSIQUE

Saumur, 55, rue S^t-Nicolas, ancien magasin de M. Bourguignon
HENRI EICHE
Facteur de pianos et ancien accordeur des premières maisons de Saint-Petersbourg et de Paris
FOURNISSEUR DE L'ÉCOLE DE CAVALERIE
Vente - Échange - Accord - Réparation et Location de Pianos
Grand choix de Pianos neufs et d'occasion des premières marques, ERARD, PLEYEL, GAVEAU, etc.,
A DES PRIX EXCEPTIONNELLEMENT AVANTAGEUX
LOCATION DE PARTITIONS & DE MUSIQUE
La confiance que le public de Saumur et des environs a bien voulu m'accorder pendant de longues années, est justifiée par les soins minutieux apportés dans toutes les réparations et accords.

PHARMACIE A. CLOSIER

N° 90, rue Dacier (PLACE SAINT-PIERRE), en face la Caisse d'Épargne SAUMUR
Droguerie Médicinale et Vétérinaire. — Entrepôt des Eaux minérales naturelles Françaises et Étrangères. — Dépôt de toutes les Spécialités médicales.
Grand assortiment de Bandages se prêtant à tous les mouvements du corps et maintenant la hernie constamment réduite. — Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies.
CABINET D'APPLICATION
On trouve, à la Pharmacie, un grand choix d'Articles en caoutchouc vulcanisé, en gomme noire et gomme anglaise blonde, de Bas contre les varices, de Ceintures en tous genres, de Biberons, d'Injecteurs et d'Irrigateurs.
PRIX MODÉRÉS

A SAINTE-GENEVIÈVE Tapisseries Artistiques

BRODERIES
M^{mes} NOEL & BOUIN
SAUMUR — 8, rue du Puits-Neuf, 8 — SAUMUR
Très beau choix de Travaux fantaisie
LAINES, CANEVAS, SOIES — VENTE ET LOCATION DE MÉTIER

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET C^{ie}
Rue Jacob, 56, à Paris

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE
Sous la direction de M^{me} EMMELINE RAYMOND
12 PAGES IN-4°
LE SUPPLÉMENT LITTÉRAIRE, AVEC PAGINATION SPÉCIALE, CONSACRÉ À DES ROMANS ILLUSTRÉS.

La Mode illustrée, tout en restant ce qu'elle a été jusqu'ici avec tant de succès, c'est-à-dire le journal par excellence des travaux d'agrément, fait actuellement paraître, avec chaque numéro, sans augmentation de prix, un supplément consacré à des romans illustrés, choisis de façon à intéresser tous les membres de la famille ; les 52 numéros qu'elle publie chaque année contiennent plus de 2,000 dessins de toutes sortes : dessins de modes, de tapisserie, de crochet, de broderie, plus 24 feuilles contenant les patrons en grandeur naturelle de tous les objets constituant la toilette, depuis le linge jusqu'aux robes, manteaux, vêtements d'enfants, etc.
Le public n'est pas contraint de s'abonner pour l'année entière ; il peut s'abonner à l'essai, pour trois mois.
Un numéro est envoyé gratis à toute personne qui, désirant mieux se renseigner sur le Journal, en fera la demande par lettre affranchie.
On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C^{ie}, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre de 25 centimes pour chaque trois mois et en prenant soin de les adresser par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :
Première édition : trois mois, 3 fr. 50 ; six mois, 7 fr. ; douze mois, 14 fr. —
Quatrième édition, avec une gravure colorée chaque numéro : trois mois, 7 fr. ; six mois, 13 fr. 50 ; douze mois, 25 fr.
S'adresser également dans toutes les librairies du département.

Épicerie Parisienne

33, Rue d'Orléans, et rue Dacier, 38.

IMBERT FILS

SPÉCIALITÉ POUR BAPTÊMES
Confiserie surfine

Boîtes rondes ou carrées, toutes couleurs, vides, 30, 40, 45 et 50 cent.	la composition quelque soit le nombre)
Boîtes garnies en bonne qualité, 0.80, 1.50, 2.25 et 2.75.	Boîtes pour Baptêmes de Poupées
Bel assortiment de Boîtes fantaisie	Bonbons universels (Tavernier) le 1/2 kil., 1.60
Boîtes Marraines, de 1.25 à 5 fr.	Tablettes Menthe Nit-cham, 1.60
Boîtes à Gants et à Mouchoirs.	Pastilles au parfait Guignolet, 1.75
Dans les 48 heures, boîtes avec nom et date du baptême (2 fr. en plus pour	Id. la boîte, 0.60 et 1 fr.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

Saison Printemps et Été — PARIS A SAUMUR — Saison Printemps et Été

MAISON CREMIEUX

TAILLEUR MODERNE

27, Rue d'Orléans, 27, Saumur

Vêtement complet en Cheviot toutes nuances, depuis 35 fr. sur mesure

27, rue d'Orléans, Saumur - COUPE RÉPUTÉE SANS RIVALE - Saumur, rue d'Orléans, 27

GRANDE DISTRIBUTION DE DEVINETTES

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet,
Hôtel-de-Ville de Saumur 1892

LE MAIRE,

Certifié par l'imprimeur soussigné,